



Guide des achats en ligne

Réalisé par la Fevad et l'INC, ce guide accompagne les consommateurs tout au long du processus d'achat en ligne et leur donne de précieux conseils pratiques notamment sur le choix des sites marchands.

Publié le 14/01/2020

PDF 2 Mo

[TÉLÉCHARGER](#) ↓

4. Comment sécuriser ses achats sur internet : Menez quelques vérifications de base au moment de payer

Votre choix est fait, place au paiement. Connaissez-vous vraiment les bonnes pratiques pour être sûr d'éviter le piratage de votre carte bancaire, ou tout simplement comment sécuriser ses achats sur internet ?

Tout d'abord, sachez que le **consentement de paiement en ligne se fait, légalement, par deux clics.**

1. Le premier clic

Vous arrivez sur une page de vérification de la commande, dans laquelle les produits demandés, leur quantité, leur prix, le mode de livraison, et d'autres éléments clés seront rappelés. Vérifiez attentivement toutes ces informations et faites également attention à ce que d'autres options supplémentaires, que vous ne désirez pas, n'aient pas été rajoutées automatiquement (assurances, livraison payante...).

2. Le second clic confirmera effectivement la commande

Pour le paiement, procédez à deux vérifications de sécurité : la première consiste à vérifier que l'adresse web (URL) du site comporte impérativement la mention "**https://**" et non "**http://**". Le -s à la fin est symbole de sécurité : il s'agit du protocole TLS, qui garantit le chiffrement de vos données bancaires entre votre machine et le site marchand. L'idée est bien d'éviter le piratage de votre carte bancaire. Vérifiez également l'affichage, près de l'URL, d'un **pictogramme en forme de cadenas** : voilà un signe de sécurité de paiement en ligne.

Attention :

Ce petit cadenas et le « **https://** » **ne sont pas un gage de confiance totale de ce site web**. Ils indiquent simplement que la communication entre vous et ce site web est chiffrée. Ne vous limitez donc pas à cette seule vérification et faites preuve de vigilance.

5. Privilégiez les moyens de paiement les plus sécurisés

Pour véritablement vous assurer d'éviter toute fraude, vous pouvez privilégier **les moyens de paiement en ligne type Paylib ou e-Carte Bleue**. Ils vous évitent de communiquer vos informations bancaires au vendeur et vous proposent, dans certains cas, des remboursements ou des annulations de débit si vous rencontrez un litige.

Si vous utilisez votre carte bancaire, on ne doit jamais vous demander plus que quatre éléments, à savoir : votre numéro de carte, le nom associé au compte bancaire, la date de validité de la carte et le cryptogramme à trois chiffres situé au dos de la carte. Ne communiquez en aucun cas le code PIN, qui vous sert à retirer de l'argent au distributeur ou à payer avec votre carte.

Bien souvent, les sites web (même fiables) enregistreront votre numéro de carte bancaire après avoir validé votre commande. **Si vous n'allez pas régulièrement sur ce site, supprimez votre numéro de carte bancaire** pour qu'il ne tombe pas un jour dans de mauvaises mains.